

Formation des dirigeants et de la « Vie Associative »
“Se former pour mieux diriger”

LES FONCTIONNALITES D'OVAL.E

TRANSCRIPTION WEBINAIRE
GENERE PAR IA



• **Gestion des Droits dans Ovale:** CEDRIC DAIN a présenté en détail la gestion des droits dans l'outil Ovale, expliquant les différents profils, leur attribution, et les procédures pour intégrer les membres au comité directeur, avec des interventions de GASC et duffar pour clarifier certains points.

- **Présentation des Profils et Droits:** CEDRIC a expliqué que chaque club doit obligatoirement avoir un président, un secrétaire général et un trésorier affiliés, et que le droit G13 (président) est essentiel pour la gestion des droits et la participation aux votes dématérialisés. Il a précisé que le droit GUSR (gestionnaire des utilisateurs) permet de donner des droits à d'autres membres, limité à trois personnes par club.

- **Procédure d'Attribution des Droits:** Pour attribuer le droit de président, il faut envoyer le procès-verbal de l'assemblée générale à la DAJC, accompagné idéalement de la lettre de démission de l'ancien président. CEDRIC a détaillé que seul le service juridique de la Fédération peut activer ce droit, et que le président peut ensuite déléguer les autres droits nécessaires au fonctionnement du club.

- **Gestion et Mise à Jour de l'Organigramme:** CEDRIC a montré comment ajouter un membre au comité directeur via l'onglet Commission, en renseignant les champs obligatoires (nom, prénom, fonction, date de début) et en expliquant l'importance de la mise à jour régulière de l'organigramme pour garantir l'accès aux droits et la bonne gestion des données du club.

- **Droits Spécifiques et Utilisation:** Il a détaillé les différents droits disponibles (GADM, GLEC, GMESS, GAFF, GTUT, GMUT, GFDM) et leur utilité, en insistant sur le fait que certains droits, comme la messagerie officielle (GMS), doivent être attribués à une personne de confiance, et que la gestion des droits doit être adaptée à l'organisation interne du club.

• **Utilisation de la Messagerie Officielle FFR:** CEDRIC a insisté sur l'importance d'utiliser l'adresse mail officielle `code club@ffr.fr` pour toutes les communications entre la Ligue, la Fédération et les clubs, en expliquant les raisons de sécurité et de traçabilité.

- **Fonctionnement de la Messagerie:** CEDRIC a expliqué que chaque club dispose d'une adresse mail officielle gratuite, structurée sous la forme `code club@ffr.fr`, qui sert de canal unique pour les communications officielles. Il a précisé que cette adresse doit être consultée régulièrement pour ne pas manquer d'informations importantes.

- **Sécurité et Gestion des Accès:** Il a souligné l'importance de la sécurité informatique, recommandant de mettre à jour les ordinateurs, d'utiliser un antivirus, et de faire preuve de vigilance face aux tentatives de phishing. Il a rappelé que la messagerie officielle est le seul moyen fiable pour transmettre des informations sensibles, notamment pour la gestion électronique de documents.

- **Attribution du Droit GMS:** Le droit GMESS, qui donne accès à la messagerie officielle, peut être attribué à une personne de confiance, pas nécessairement au président, secrétaire ou trésorier, afin d'assurer une gestion efficace des mails reçus par le club.

• **Gestion Électronique de Documents (GED) et Accès au Grand Livre:** CEDRIC a présenté la GED mise en place par la Ligue Occitanie, permettant aux trésoriers d'accéder au grand livre du club, et a répondu aux questions sur l'accès à ZenDoc et la récupération des factures.

- **Présentation de la GED:** CEDRIC a expliqué que la GED permet d'accéder au grand livre du club via Ovale, ce qui est particulièrement utile pour les trésoriers. Il a précisé que l'accès se fait via la fiche signalétique du club, en cliquant sur le bouton action.

- **Procédure d'Accès et Support:** Pour accéder à la GED ou récupérer un mot de passe oublié, il faut utiliser l'adresse `code club@ffr.fr`. En cas de difficulté, il est possible de contacter Maxime Sahuquet ou CEDRIC par mail ou téléphone, dont les coordonnées ont été communiquées.

- **Questions sur ZenDoc:** En réponse aux questions de CLAUDE, CEDRIC a confirmé que l'adresse mail à utiliser pour ZenDoc est également `code club@ffr.fr`, et a donné les contacts pour obtenir de l'aide en cas de problème de connexion ou de récupération de factures.

• **Évolution de l'Outil Ovale et Gestion des Rapports:** CEDRIC a retracé l'évolution de l'outil Ovale, a expliqué la suppression des rapports personnalisés pour des raisons de RGPD, et a évoqué l'arrivée future d'outils complémentaires intégrant l'intelligence artificielle.

- **Historique et Modules d'Ovale:** CEDRIC a rappelé que l'outil Ovale existe depuis 2004 et a connu de nombreuses évolutions, avec l'ajout de modules comme la feuille de match dématérialisée, la gestion des affiliations, et d'autres fonctionnalités centralisées pour les clubs.

- **Suppression des Rapports:** Il a expliqué que la Fédération a supprimé la possibilité de générer certains rapports contenant des données personnelles, en raison du RGPD et de la protection des données, ce qui complique la gestion administrative pour les clubs.

- **Outils Futurs et Intelligence Artificielle:** CEDRIC a indiqué que de nouveaux outils, dont une intelligence artificielle appelée Ruck, devraient prochainement permettre de retrouver certaines fonctionnalités perdues, notamment la génération de rapports adaptés aux besoins des clubs.

- **Questions Diverses et Support aux Clubs:** CEDRIC et CLAUDE ont répondu à plusieurs questions pratiques des participants concernant l'annulation de matchs amicaux, l'obtention de fichiers de licenciés, et la récupération des coordonnées d'arbitres, en orientant vers les bons interlocuteurs et procédures.

- **Annulation de Matchs et Compétitions:** CEDRIC a précisé que pour toute question relative à l'annulation de matchs ou à la gestion des compétitions, il faut contacter les services compétitions de la Ligue, en donnant les coordonnées et adresses mail des personnes à joindre.

- **Fichiers de Licenciés et Subventions:** Face à la demande d'un fichier de licenciés pour les subventions, CEDRIC a reconnu la difficulté liée à la suppression des rapports et s'est engagé à se renseigner pour proposer une solution alternative.

- **Coordonnées des Arbitres:** Pour obtenir les coordonnées des arbitres, il a conseillé de consulter le module compétition ou la feuille de match, et, si besoin, de contacter les responsables arbitrage de la Ligue, dont les noms ont été cités. Tâches de suivi:

- **Problème d'accès à ZenDoc pour les factures de la Ligue:** Vérifier la connexion à ZenDoc avec l'adresse code club@ffr.fr et, en cas de problème persistant, contacter Maxime Sahuquet ou Cédric Dain par mail ou téléphone pour obtenir de l'aide. (Les clubs concernés)

- **Obtention d'un fichier des licenciés pour les demandes de subvention:** Se renseigner auprès de la Fédération ou des services compétents pour savoir s'il existe une alternative aux rapports supprimés permettant d'obtenir un fichier des licenciés nécessaire aux demandes de subvention, et informer les clubs dès qu'une solution est trouvée. (CEDRIC)

- **Coordonnées des arbitres et délégués pour les rencontres:** Appeler les collègues du service arbitrage (Rémi Janotto ou Hugo Bruel) pour obtenir les coordonnées complètes des arbitres et délégués si elles ne sont pas disponibles dans le module compétition ou la feuille de match. (Les clubs concernés)